

Paiement de l'acompte  
au plus tard le  
16 décembre 2011

## HIVER 2012

# Ce qu'il faut savoir pour votre inscription si vous êtes étudiants libres

Il ne faut pas tenir compte de cet avis de paiement si vous n'avez pas l'intention de suivre de cours au trimestre visé.

### Frais de scolarité et droits administratifs

Le **paiement de l'acompte** est obligatoire pour officialiser votre inscription et vous réserver une place aux cours.

Consultez la rubrique sur les [frais de scolarité et modalités de paiement](#) pour connaître toute l'information pertinente selon votre cycle d'études (bac, études supérieures, certificat).

[www.polymtl.ca/registrariat/frais/](http://www.polymtl.ca/registrariat/frais/)

Vers la mi-février, un **état de compte** sera disponible dans votre dossier étudiant sur le Web reflétant le solde des frais de scolarité pour le nombre de crédits que vous aurez choisi ou selon les droits de scolarité qui s'appliquent.

Les choix de cours des étudiants non inscrits (paiement de l'acompte non versé) après la date limite d'inscription seront détruits sans possibilité d'être réactivés.

Votre dossier deviendra inactif si vous ne vous inscrivez pas pendant trois trimestres consécutifs. Vous devrez alors refaire une demande d'admission si vous désirez vous inscrire à nouveau.

### Code d'accès informatique

Ce code vous permettra entre autres d'utiliser :

- le courrier électronique de Polytechnique,
- et d'avoir accès à votre [dossier étudiant](#) sur le Web.

Si vous n'avez pas votre code, veuillez vous adresser au comptoir de service des laboratoires informatiques du Service informatique, local L-6630 (Pavillon Lassonde), du lundi au vendredi, de 8 h à 19 h.

### Courrier électronique

Tous les étudiants ont une boîte de courrier électronique dont l'adresse est de la forme [prenom.nom@polymtl.ca](mailto:prenom.nom@polymtl.ca).

Consultez régulièrement votre courrier électronique à l'adresse fournie par l'École; c'est notre moyen le plus simple pour communiquer avec vous.

### Carte d'identité

Après les dates limites, il est possible d'obtenir ou de valider votre carte d'identité en communiquant directement avec la Sureté de l'École.:

**Pour toute information consultez leur site :**

[www.polymtl.ca/surete/besoin/carte.php](http://www.polymtl.ca/surete/besoin/carte.php)

### Pour choisir vos cours

Tous les étudiants qui désirent suivre des cours au trimestre d'hiver 2012 doivent les choisir par le Web dans leur [dossier étudiant](#) à :

[www4.polymtl.ca/poly/poly.html](http://www4.polymtl.ca/poly/poly.html)

Consultez le Web pour connaître l'horaire général des cours :

- de baccalauréat,
- de certificats,
- des cycles supérieurs

[www.polymtl.ca/etudiant/](http://www.polymtl.ca/etudiant/)

Consultez également :

- la [liste des cours à accès restreint](#) et non accessibles aux étudiants libres à :

[www.polymtl.ca/registrariat/savoir/tout.php](http://www.polymtl.ca/registrariat/savoir/tout.php)

Le Registrariat retirera de votre choix de cours un cours non accessible aux étudiants libres. Aucun autre cours ne pourra être ajouté après la période de modification de choix de cours.

### Code de conduite

Tous les étudiants de Polytechnique doivent prendre connaissance des politiques et règlements qui les concernent et s'engager à en respecter les conditions.

Comment ? En signant le *Code de conduite de l'étudiant*. Cet engagement sera par la suite consigné par le Registrariat à votre dossier étudiant.

Le formulaire est disponible à :

[www.polymtl.ca/conduite/](http://www.polymtl.ca/conduite/)

## Dates importantes

18 novembre au 16 décembre  
*Inscription  
(paiement de l'acompte)*

1<sup>er</sup> décembre  
*Date limite pour déposer une  
demande d'admission à titre  
d'étudiant libre*

5 au 20 janvier 2012  
*Choix de cours par Internet (après  
cette période, aucun  
remboursement des frais de  
scolarité)*

9 janvier 2012  
*Début des cours de jour et de soir*

9, 10 et 11 janvier 2012  
*Émission et validation de la carte  
d'identité, de 13 h à 19 h, pavillon  
Principal - 2<sup>e</sup> étage, local C-233*

21 janvier au 17 février  
*Abandon des cours par courriel à  
[registraire@polymtl.ca](mailto:registraire@polymtl.ca)  
(sans mention d'échec, frais de  
scolarité exigés)*

Tous les formulaires sont disponibles sur le Web du Registrariat à la rubrique *Formulaires, procédures, etc...* [www.polymtl.ca/registrariat/faire/index.php](http://www.polymtl.ca/registrariat/faire/index.php)